RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le



N° 299/2023

ID: 025-212502843-20230314-299-DE

VILLE DE GRAND-CHARMONT (25200)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 14 mars 2023

Le 14 mars 2023 à 18h30 sur convocation régulière du Maire en date du 08 mars 2023, le Conseil Municipal s'est réuni salle Kauffmann rue du Pâquis, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUNNIER, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 19 Nombre d'excusés : 8 Nombre d'absent : 2 **VOTES**

Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0

<u>Les conseillers présents sont</u>: MM. MUNNIER Jean-Paul, BESANCON Colette, GRILLON Robert, DZIERZYNSKI Aurélie, GUILLEMET Jean-Louis, THIEBAULT Dominique, DALON Olivier, CHETTAT BENATTABOU Majda, CHARITÉ Pierre, CUGNEZ Jean-Pierre, MENNECIER Serge, BERTHON Gérard, CLÉMENT Alain, MONA Christiane, WACOGNE Marie-Andrée, CHARLES Christophe, GAUTHIER Pascal, NICOLET Josette, LOYSEAU David

Etaient excusés:

Madame LAZAAL Zahia
Monsieur OCHIER Jean-Christophe
Madame COENART Séverine
Madame SAUNIER Fanny
Monsieur VIEILLE Laurent
Madame NUNHOLD Jacinthe
Madame TABECHE Yasmina
Monsieur BOUDJEKADA Ismaël

pouvoir à Monsieur CHARITÉ Pierre pouvoir à Monsieur GUILLEMET Jean-Louis pouvoir à Monsieur DALON Olivier pouvoir à Monsieur MUNNIER Jean-Paul pouvoir à Monsieur BOUDJEKADA Ismaël

Etaient absents: Madame LAKHDER Nadia, Monsieur DRIANO Christian

Monsieur LOYSEAU David est désigné secrétaire de séance

OBJET

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

La convocation du conseil a été faite le 8 mars 2023 La liste des délibérations de cette séance a été affichée le 16 mars 2023 Délibération déposée à la Sous-Préfecture de Montbéliard le 16 mars 2023



ID: 025-212502843-20230314-299-DE

Déficit

VILLE DE GRAND-CHARMONT

Séance du conseil municipal du 14 mars 2023

DÉLIBÉRATION n° 299/2023

Objet: Approbation du compte de gestion 2022

Le Rapporteur:

Investissement

Le trésorier comptable a établi le compte de gestion de l'exercice 2022 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par la ville de Grand-Charmont au cours de l'exercice 2022. Ce compte de gestion est conforme au compte administratif qui sera soumis à approbation ensuite. Il apparait les résultats suivants :

+ 1 098 549,62 €

Résultats de l'exercice 2022 Excédent + 454 170,92 € Fonctionnement

Solde global + 1 552 720,54 €

En intégrant les résultats reportés de l'exercice 2021, les résultats globaux de l'exercice budgétaire 2022 se présentent comme suit :

Résultats globaux au 31.12.2022 Excédent Déficit

Fonctionnement + 693 808,43 € Investissement + 689 039,23 €

+ 1 382 847.66 € Solde global

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2022, et récapitulées ci-dessus (dont les résultats, compte tenu des restes à réaliser, seront repris au Budget Primitif 2023).

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré déclare que le compte de gestion dressé par le Trésorier comptable pour l'exercice 2022 n'appelle aucune observation, ni réserve.

Le Maire, Jean-Paul MUNNIER. Le secrétaire de séance David LOYSEAU

Certifié exécutoire, Compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le 16.03.2023 et de la publication le 16.03.2023